

RECTORAT

Lyon, le 15 septembre 2025

IEN ET EG

Affaire suivie par :

Carole FREZIER

carole.frezier@ac-lyon.fr

Nathalie JORET

nathalie.joret@ac-lyon.fr

Valérie PRADET

valerie.pradet@ac-lyon.fr

Séverine VANAUTRYVE

severine.vanautryve@ac-lyon.fr

Delphine BERTHAUD

delphine.berthaud@ac-lyon.fr

Sonia SEROUR

sonia.cheriti@ac-lyon.fr

92 rue de Marseille

69007 Lyon

www.ac-lyon.fr

Les inspectrices de l'éducation nationale
Sciences biologiques et sciences sociales appliquées

à

Mesdames et Messieurs les enseignants et formateurs
Biotechnologies Santé Environnement,
Sciences et Techniques Médico-Sociales,
Esthétique, Coiffure, Prothèse Dentaire

S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissement
LP publics et privés
CFA

S/c de Messieurs les inspecteurs d'académie –Directeurs
académiques des services de l'éducation nationale
de l'Ain, de la Loire, et du Rhône

Objet : Lettre de rentrée 2025 – SBSSA

Chères et chers collègues,

Nous espérons que vous avez pu profiter de cette période estivale pour vous ressourcer et préparer au mieux les défis et les opportunités qui nous attendent. Cette année marque également les 40 ans du baccalauréat professionnel créé en 1986.

Les annonces de Madame la Ministre de l'Éducation Nationale lors de sa conférence de presse traduisent une volonté forte de poursuivre et d'amplifier la réforme du lycée professionnel engagée depuis 2023.

Vous êtes invités à consulter la [circulaire de rentrée 2025](#).

Voici les principaux axes de de travail de la rentrée 2025 :

- [Poursuite de la réforme du lycée professionnel, engagée depuis 2023](#).
- Renforcement de l'accompagnement des élèves pour favoriser la réussite : [le soutien au parcours](#) et l'intervention auprès des classes de terminale de [France Travail ou la mission locale](#).
- Valorisation de la voie professionnelle et renforcement de l'orientation : déploiement de la [plateforme avenir](#) accessible sur Arena.
- Renforcement des liens avec le monde économique pour des stages en entreprise de qualité.
- Respect du cadre d'usage de l'intelligence artificielle (IA) en éducation : ([cadre d'usage de l'IA en éducation](#)).

Il est essentiel que chacun d'entre nous soit pleinement informé et engagé dans leur mise en œuvre, afin de garantir la réussite de tous les élèves et de renforcer l'attractivité de nos filières.

1. Actualités générales

- **Semaine des lycées professionnels :**

La semaine des lycées professionnels sera reconduite cette année, courant décembre. Cette semaine constitue une occasion privilégiée de valoriser l'excellence de la voie professionnelle.

A ce titre, nous vous encourageons à réfléchir dès cette rentrée aux actions à mettre en œuvre afin de promouvoir nos diplômés et les métiers qui s'y attachent auprès des collégiens et de leur famille.

- **Concours « Je filme le métier qui me plaît » et « Je filme ma formation »**

Toujours d'actualité, ces concours peuvent s'inscrire dans le cadre du chef d'œuvre ou du projet et mettre en valeur les formations et lycées professionnels.

- **ProFan transfert**

Un groupe de formateurs de formateurs a été créé au niveau académique en 2024-2025 et compte un certain nombre d'enseignants du secteur SBSSA particulièrement engagés pour permettre le déploiement du dispositif auprès de l'ensemble des enseignants de lycée professionnel.

2. Actualités concernant le secteur SBSSA

- **Filière sanitaire et sociale**

Baccalauréat professionnel Accompagnant Soins et Services à la Personne :

La première session d'examen du Bac pro ASSP rénové s'est déroulée en juin 2025. Une expertise, par échantillonnage des supports d'évaluation en CCF sera réalisée cette année. Pour rappel, tous les supports aux CCF doivent être archivés et conservés une année y compris les supports numériques.

A la suite de l'expertise des projets pédagogiques prévisionnels de formation (3PF) , nous vous encourageons à poursuivre le travail engagé en équipe et à actualiser ces documents selon les conseils formulés dans le guide de construction projet pédagogique prévisionnel de formation.

Il conviendra cette année de poursuivre le travail autour de l'approche et de l'évaluation par compétences et de mener en équipe un suivi régulier et tracé de maîtrise des compétences des élèves.

Pour répondre aux besoins exprimés, un parcours de formation vous sera proposé très prochainement sur les thématiques : pédagogie par simulation, raisonnement clinique et mesure des paramètres vitaux. Nous vous invitons à vous inscrire à cette formation afin de consolider vos compétences et répondre au mieux aux attentes du référentiel.

DEAS : Diplôme d'état Aide-Soignant et DEAP : Diplôme d'état d'Auxiliaire Puériculture

Dans le cadre de l'accompagnement à l'orientation des élèves, nous rappelons la possibilité d'intégrer l'un des quatre Instituts de Formation des Aides-Soignants (IFAS) académiques ou l'Institut de Formation des Auxiliaires Puéricultures (IFAP) ouvert en août dernier au lycée Colonel Arnaud Beltrame à Meyzieu, en apprentissage.

Les élèves peuvent bénéficier d'une immersion au sein d'un IFAS ou de l'IFAP afin d'affiner leur projet professionnel. Site de l' IFAS : <https://ifas-academique-lyon.fr/>

En lien avec le parcours Y, le groupe ressource académique a conçu l'an passé un module pour vous accompagner à la conception de séances sur les notions de base à renforcer pour une entrée réussie en école d'aide-soignant. Vous retrouverez ce module sur le site disciplinaire SBSSA de l'académie de Lyon : <https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?rubrique649>

En référence à l'arrêté du 9 juin 2023, une deuxième rentrée en IFAS sera organisée entre janvier et mars 2026. Cette rentrée concernera exclusivement la voie de l'apprentissage et sera proposée sur l'une des antennes académiques, pour des parcours complets ou partiels. Les élèves intéressés et qui seraient aujourd'hui sans solution sont invités à prendre contact dès aujourd'hui et directement auprès de madame Murielle Thiebaut, conseillère en formation continue du GRETA Lyon Métropole au 04 78 78 84 84 ou par mail à Murielle.Thiebault@ac-lyon.fr.

CAP Agent accompagnant au grand âge

Suite à la mise en œuvre du CAP Agent accompagnant au grand âge en 2023, cinq établissements proposent désormais cette formation, le déploiement se poursuit avec l'ouverture de la section au LP Barthélémy Thimonnier à l'Arbresle cette rentrée.

La première session d'examen se tiendra en 2026 dans les établissements suivants : LP Gabriel Voisin à Bourg-en-Bresse, LPO Colonel Arnaud Beltrame à Meyzieu et LPP La Salésienne à Saint-Étienne. Le LP Marie-Joseph Jacquard, quant à lui, programmera sa deuxième session d'examen.

Nous vous encourageons à poursuivre la dynamique engagée autour des projets de formation, en veillant à intégrer les objectifs des PFMP qui jouent un rôle essentiel dans le cadre des évaluations certificatives. Pour rappel, les expériences vécues par les élèves lors des PFMP constituent une richesse pédagogique et une véritable source de situations de travail sur lesquelles vous devez vous appuyer dans les approches pédagogiques proposées par le biais notamment de leur analyse. Un exemple de fiche de collecte d'informations en PFMP, modifiable et adaptable aux profils des élèves, est proposé sur le site SBSSA.

Le cahier des charges académique relatif au CCF sera communiqué aux établissements et demeure consultable sur le site SBSSA. Vous trouverez également l'ensemble des ressources :

<https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?rubrique591>

Le Certificat de Spécialisation Aide à Domicile (CSAD)

Pour rappel, le CSAD est un diplôme professionnalisant en un an, de niveau 3, accessible entre autres, aux candidats titulaires des diplômes suivants : CAP AEPE, PSR, AAGA, CSHCR, APH.

Ce parcours constitue une alternative pour les élèves qui obtiennent leur CAP en étant parfois trop jeunes pour une insertion professionnelle, ils peuvent ainsi poursuivre une année supplémentaire au lycée tout en consolidant leurs compétences professionnelles.

Plusieurs ressources, telles que le guide national d'accompagnement pédagogique, le cahier des charges académique du contrôle en cours de formation et les grilles support aux évaluations CCF sont à disposition sur le site académique : <https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?rubrique71>

Baccalauréat professionnel Animation – Enfance, personnes âgées :

Ouverture de la formation au Lycée Notre Dame à Villefranche sur Saône à la rentrée 2025.

CAP Accompagnant éducatif petite enfance :

L'offre de formation au niveau académique s'élargit à la rentrée 2025 :

- Mise en place d'une classe de 1ère année au lycée Albert Camus de Firminy et au lycée international de Fernay Voltaire.
- Mise en place de la seconde année de formation au Lycée Colonel Arnaud Beltrame de Meyzieu (première session d'examen 2026).

[Arrêté du 2 mai 2025 modifiant l'arrêté du 30 novembre 2020 portant création de la spécialité « accompagnant éducatif petite enfance » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance.](#)

Il précise les conditions d'évaluation de l'épreuve EP1 et la durée minimale obligatoire d'expérience professionnelle ou PFMP auprès du public d'enfants de moins de 3 ans, pour tous les candidats.

A la rentrée 2025, le groupe ressource académique CAP AEPE sera réactivé. Un parcours de formation académique sera proposé dont le fil conducteur sera l'accompagnement des élèves de CAP dans la construction de leur parcours d'orientation et d'insertion professionnelle. Les enseignant(e)s volontaires pour participer à l'une et/ou l'autre de ces actions pourront se signaler en répondant à un sondage transmis via la boîte mail académique courant septembre.

DE Moniteur éducateur : Rénovation à la rentrée 2024 pour une première session en 2026

Décret : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049888982>

Arrêté : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049889174>

Instructions interministérielles : <https://bulletins-officiels.social.gouv.fr/instruction-interministerielle-ndeg-dgcs4adgescoa2-3202588-du-6-aout-2025-relative-la-mise-en-oeuvre-de-la-revision-du-diplome-detat-de-moniteur-educateur-deme>

- **Filière soins personnels**

Concours général des métiers : concerne les élèves et apprentis inscrits en terminale.

(Admissibilité épreuve écrite de 4h, admission épreuve pratique et orale de 4h30).

2 concours :

- CGM Esthétique cosmétique parfumerie (admissibilité dans chaque académie, admission à Lyon)
- CGM Coiffure (admissibilité dans chaque académie, admission à Bordeaux)

Informations générales :

<https://eduscol.education.fr/1438/concours-general-des-lycees-et-des-metiers>

Sujets et rapports de jury des deux concours :

<https://eduscol.education.fr/1443/sujets-et-rapports-de-jury-du-concours-general-des-lycees-et-des-metiers>

Les très bons élèves de terminale doivent être encouragés à s'inscrire.

Remise des prix en Sorbonne par le ministre de l'Éducation nationale.

Baccalauréat professionnel Esthétique cosmétique parfumerie :

Les appareils de diagnostics de peau, entrant dans l'épreuve E32, doivent faire l'objet d'une utilisation plus large que celle liée à cette épreuve.

Baccalauréat professionnel Métiers de la coiffure :

Ouverture de la formation au Lycée Benoit Charvet SAINT ETIENNE à la rentrée 2025.

Savoirs-être : Il est impératif, pour l'ensemble de tous les diplômes de l'esthétique cosmétique parfumerie et la coiffure, que le développement des savoirs-être des élèves et apprentis soit une **priorité de formation**. Chaque équipe doit programmer la première période de rentrée en ce sens.

CAP Production, services en restauration :

A la rentrée 2025, le groupe ressource académique CAP PSR sera réactivé. Un parcours de formation académique sera proposé dont le fil conducteur sera la valorisation des compétences professionnelles et transversales développées par les élèves tout au long de cette formation. Les enseignant(e)s volontaires pour participer à l'une et/ou l'autre de ces actions pourront se signaler en répondant à un sondage transmis via la boîte mail académique courant septembre.

- **Filière Hygiène propreté**

Cette filière se distingue dans deux grands secteurs : l'environnement urbain (nettoyement, assainissement, tri et valorisation des déchets) et la propreté des locaux et des matériels (nettoyage, remise en état, bionettoyage, stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables).

La rénovation de l'ensemble des diplômes a permis :

- de mettre en cohérence les référentiels de la filière avec les niveaux de qualifications et les compétences métiers ;
- de répondre aux évolutions technologiques, numériques, sociétales et environnementales, et réglementaires dans l'ensemble des secteurs.

Les nouveaux référentiels sont en vigueur à la rentrée 2025

Le CAP « Propreté et prévention des biocontaminations » remplace le CAP Agent de propreté et d'Hygiène	Arrêté du 13 décembre 2024	Première session en 2027
Le Bac « pro Hygiène, propreté, stérilisation » est rénové et garde le même intitulé	Arrêté du 13 décembre 2024	Première session en 2028
Le CAP « Valorisation des matières et propreté des espaces urbains » remplace le CAP PEUCR	Arrêté du 13 décembre 2024	Première session en 2027
Le Bac pro « Maintenance environnementale et propreté des espaces urbains » remplace le bac pro GPPE	Arrêté du 13 décembre 2024	Première session en 2028
Le CAP « Gardien d'immeuble » est rénové	Arrêté du 26 novembre 2024	Première session en 2027
BTS Métiers des services à l'environnement est rénové	Arrêté du 27 novembre 2024	Première session en 2027

Pour en savoir plus : [Filière Hygiène-propreté Site SBSSA](#)

Un plan de formation des enseignants intervenant en CAP PPB et en BCP HPS accompagnera ces rénovations tout au long de l'année et la création d'un groupe ressource académique favorisera la collaboration inter-établissements pour la mise en œuvre des nouveaux référentiels prenant en compte la spécificité des secteurs professionnels et les besoins des élèves.

- **Enseignements généraux professionnels et technologiques**

Champ HAS en SEGPA

Réactivation d'un groupe ressource académique pour réinterroger les pratiques, mutualiser les bonnes pratiques par une dynamique collective.

Les repères pédagogiques et guide d'équipement SEGPA sont téléchargeables sur le site SBSSA de l'académie <https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?rubrique19>

Quelques éléments : <https://eduscol.education.fr/1184/sections-d-enseignement-general-et-professionnel-adapte> - <https://ash69.circo.ac-lyon.fr/wordpress/les-dispositifs-segpa-dans-le-rhone/>

Prévention santé environnement

La DGESCO annonce une évolution du calendrier d'examen BAC PRO pour la session 2026 : l'épreuve de PSE est avancée avant la période finale du parcours différencié.

Le déploiement du module « [La sécurité sociale, ma santé et moi](#) » se poursuit en établissement. Le corps d'inspection et les référents départementaux CPAM sont à votre disposition pour accompagner sa mise en œuvre.

Une newsletter PSE comprenant des actualités et ressources pédagogiques thématiques vous est transmise à fréquence bimensuelle via la boîte mail académique et déposée sur le [site SBSSA Lyon](#).

A la rentrée 2025, le groupe ressource académique PSE sera réactivé et un parcours de formation académique sera proposé. Les enseignant(e)s volontaires pour participer à l'une et/ou l'autre de ces actions pourront se signaler en répondant à un sondage transmis via la boîte mail académique courant septembre.

3. Carrières des enseignants

- **Formation**

[École académique de formation continue \(EAFC\)](#) : Deux campagnes d'inscription aux parcours de formation proposés par l'EAFC seront organisées pour l'année scolaire 2025-2026 :

1ère campagne : du **mardi 23 septembre 2025 au lundi 06 octobre 2025**

2ème campagne : du **mardi 06 janvier 2026 au lundi 19 janvier 2026**

Dans le cadre de l'évolution de votre carrière, vous pouvez vous inscrire aux formations académiques proposées au BIR : CAPPEI, CAFFA ([BIR du 8 septembre 2025](#)), certifications complémentaires, personnel d'encadrement ...

[Abonnement à la liste de diffusion du Bulletin d'informations rectorales](#)

Pour les formations académiques ES§ST (SST, formation de formateurs SST, PRAP2S, risques biologiques, MAC...), les coordinateurs académiques désigneront, dans le cadre d'un plan annuel, les personnes à former. Leur interlocuteur est le DDFPT de chaque établissement qui leur transmettra les coordonnées des enseignant(e)s ayant émis le souhait/besoin de se former.

Au regard des nombreuses évolutions des référentiels de notre secteur, il est conseillé aux enseignants des secteurs public et privé sous contrat qui souhaitent actualiser leur maîtrise des techniques professionnelles et/ou améliorer leurs connaissances des structures et des entreprises, de réaliser une **formation en milieu professionnel**.

Vous trouverez sur le site disciplinaire SBSSA de Lyon [un exemplaire de convention](#) pour les stages en entreprise qui sera prochainement actualisée.

Les **professeurs contractuels** débutants bénéficieront d'un parcours de formation académique pour lequel ils seront désignés.

Par ailleurs, l'EAFC propose une préparation aux **concours internes** de recrutement des personnels d'enseignement, (modalités d'inscription à consulter dans le [BIR du 1er septembre 2025](#)).

Un module d'accompagnement à la préparation aux **concours externes** de recrutement des personnels enseignants du secteur SBSSA sera également proposé, dans le cadre de la 1ère campagne d'inscription, à candidature individuelle.

- **Rendez-vous de carrière**

Le suivi de la carrière d'un professeur comprend un accompagnement tout au long du parcours professionnel et des rendez-vous de carrière, moments privilégiés d'échange sur les compétences acquises et sur les perspectives d'évolution professionnelle.

[-Mode d'emploi pour préparer son rendez-vous de carrière](#)

[-Document de référence de l'entretien](#)

Nous vous conseillons de préparer l'entretien du rendez-vous de carrière en vous appuyant sur le document de référence de l'entretien. A cette occasion, vous aurez la possibilité de nous présenter tous les documents qui vous sembleront utiles.

Nota bene : Une présentation des attentes et modalités sera proposée à l'ensemble des enseignants éligibles au rendez-vous de carrière 2025-2026, en visioconférence (durée de 45 minutes maximum et disponible ultérieurement en replay). La date sera communiquée très prochainement aux enseignants concernés.

4. Mouvement des personnels

Pour tout projet de mobilité, il vous appartient de consulter les calendriers et les modalités. La liste des postes vacants sur SIAM est indicative.

5. Modalités de communication

Chaque professeur est doté d'une adresse professionnelle électronique académique nom.prénom@ac-lyon.fr qui est à utiliser **obligatoirement** pour toute communication avec l'institution, elle se fera **sous couvert du chef d'établissement** (en copie des mail).

Nous vous conseillons de vous abonner au Bulletin d'information rectorale (BIR) en envoyant votre demande à communication@ac-lyon.fr. Le BIR diffuse toutes les semaines des actualités officielles utiles aux personnels : concours, modalités des mouvements de personnels (mutations, affectations) et calendriers, offres de postes et les fiches de poste spécifiques...

Les IEN vous adressent régulièrement des actualités à consulter par le biais de la liste de diffusion sur votre boîte académique.

7. Répartition des filières et des enseignements par inspectrice 2025-2026

Carole FREZIER - CF

Nathalie JORET - NJ

Valérie PRADET - VP

Séverine VANAUTRYVE - SV

Sonia SEROUR (Faisant fonction IEN) - SS

Delphine BERTHAUD (Faisant fonction IEN) - DB

Filières et diplômes		CF	NJ	VP	SV	SS	DB
Bac Pro Animation – Enfance et personnes âgées			X				
Diplôme d'État de Moniteur Éducateur			X				
CAP Métiers de la coiffure			X				
CS Coiffure coupe couleur			X				
BP Coiffure			X				
Bac Pro Métiers de la coiffure			X				
Bac Pro Perruquier posticheur			X				
CAP Esthétique cosmétique parfumerie			X				
BP Esthétique cosmétique parfumerie			X				
Bac Pro Esthétique cosmétique parfumerie			X				
Bac Pro Technicien en prothèse dentaire					X		
Bac pro Production en Industries Pharmaceutiques, Alimentaires et Cosmétique					X	X	
Bac pro Accompagnement soins et services à la personne					X		X
Diplôme d'État d'Aide-Soignant(e)					X		
Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture					X		
CAP Agent Accompagnant Grand Age					X	X	
CS Aide à Domicile					X	X	
CAP Agent de Propreté et Hygiène / CAP Propreté, prévention des biocontaminations				X			
CAP Propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage				X			
CAP Gardien d'immeuble				X			
Bac Pro Hygiène Propreté Stérilisation				X			
CAP Production et Services en Restauration		X					
CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance		X					
PSE	CAP et Bac Pro toutes spécialités	X					
Sciences et Vie la Terre	3 ^{ème} prépa métiers	X					
Champ professionnel : Hygiène Alimentation Services	SEGPA			X			
Sciences appliquées	CAP, CS, BP, Bac Pro des Métiers de l'hôtellerie et de la restauration, de l'alimentation			X			
Mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage					X		

Nous savons pouvoir compter sur vous pour accompagner au mieux les élèves dans le choix de leur parcours et favoriser des orientations et insertions professionnelles réussies.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, une excellente année scolaire riche en accomplissements.

Carole FREZIER

Nathalie JORET

Valérie PRADET

Séverine VANAUTRYVE

Sonia SEROUR et Delphine BERTHAUD

(Faisant fonction IEN)